CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 24 juillet 2023 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Economie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant le Code règlementaire wallon de l'action sociale et de la santé en vue de corriger certaines dispositions insérées par l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 juillet 2022 en ce qui concerne la promotion de la santé, en ce compris la prévention', portant le numéro 74.290/2/V du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 7 septembre 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-CFHXQCFDB-HECJAMU‡